

CONDITIONS GENERALES DE VENTE FORMATIONS LEXMARK FRANCE



1. Inscription

Toute demande d'inscription doit être adressée à LEXMARK International SAS, par téléphone ou par écrit à l'adresse suivante :

LEXMARK International SAS
Service Formation 7550
BP 90001
45910 Orléans Cedex 09

ou par e-mail : formation.france@LEXMARK.fr

Dans le cas d'une demande par téléphone, LEXMARK International SAS effectue une réservation provisoire. Les inscriptions sont acceptées dans la limite des places disponibles.

L'inscription à un cours n'est effective qu'à la réception d'un bulletin d'inscription dûment complété avec les informations ci-dessous et le tampon de la société est obligatoire, ou d'une commande de la sté.

Nom du ou des participants

Date, références, titre du cours

N° de commande

Nom et adresse de la Société ou de l'organisme à facturer

Tampon de la Société, n° de siret, Tva

Dès réception du bon de commande en bonne et due forme, une convocation sera adressée en retour à chaque participant.

Le centre de formation LEXMARK International est agréé sous le n° 24 45 011 75 45. Sur demande de votre part, LEXMARK International vous délivrera une convocation certifiant d'une participation. Conformément à l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06 Janvier 1978, vous aurez un droit d'accès aux données vous concernant.

2. Contenu et déroulement des cours

2.1 – Contenu des cours

Dans le cadre d'une formation sur site LEXMARK, LEXMARK International se réserve le droit de modifier ou d'adapter le programme des cours en fonction de l'évolution des informations techniques.

2.2 – Conditions relatives aux cours

2.2.1 – Chaque participant doit impérativement amener ses propres outils

2.2.2 – Sur site LEXMARK International

LEXMARK International n'est pas responsable des objets et effets personnels apportés par les participants à un cours. Dans le cadre d'une formation sur site LEXMARK, les cours seront dispensés à 2 utilisateurs minimum.

2.2.3 – Sur site client

Pour les formations se déroulant sur le site client, LEXMARK International requiert certaines conditions telles que la mise à disposition d'une salle, d'un vidéo-projecteur et d'au moins une imprimante permettant d'assurer le cours dans des conditions optimales. LEXMARK International recommande une imprimante pour 2 personnes. Dans le cadre d'une formation sur site client, les cours seront dispensés à 8 utilisateurs maximum.

3. Date, tarifs et règlement

3.1 – Dates

LEXMARK International se réserve le droit d'annuler un cours dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant et informera les personnes inscrites au plus tard dix jours ouvrés avant la date prévue de début du cours. LEXMARK International ne pourra être tenu responsable des coûts pour dommages conséquents à l'annulation d'un cours, ou à son report à une date ultérieure.

3.2 – Tarifs et règlement

Les tarifs de chaque cours sont indiqués dans le catalogue de nos formations. Pour un même cours le tarif diffère selon le lieu où il est dispensé. Des frais de déplacements sont à ajouter dans le cadre d'une formation se déroulant sur site client.

Pour les formations sur le site LEXMARK, les prix couvrent les frais de formation, le repas du midi et la fourniture d'un support de cours. Ils n'incluent pas les frais de transport et d'hébergement des participants.

Toute formation commencée est due intégralement. Le paiement s'effectue à réception de facture, 30 jours fin de mois le 15.

Les prix indiqués et exprimés en Euro sont susceptibles de modifications sans préavis.

4. Désistement des participants

Toute annulation doit être adressée à LEXMARK International par lettre en recommandée. Une annulation de commande parvenant chez LEXMARK International quinze jours ouvrés avant le début du cours n'entraîne aucun frais.

Pour toute annulation de commande intervenant dans les quinze jours ouvrés précédant le début du cours, LEXMARK International se réserve le droit de facturer un montant forfaitaire correspondant à 50% du prix de la prestation annulée. Toute absence non précédée d'une annulation par écrit avant le premier jour de cours sera facturée à 100% du prix de la prestation.

Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour de la formation et non remplacée. Vous avez la possibilité de vous faire remplacer à tout moment par une personne de votre entreprise en nous communiquant par écrit les coordonnées du remplaçant.